

Intervention en Conseil municipal du 20 mai 2026

Nous sommes profondément préoccupés par les signaux envoyés ces dernières semaines sur le projet du Luiset. Nous avons tous reçu le courrier des professionnels de santé relatant leurs inquiétudes et nous constatons effectivement l'absence de délibération pour déclasser le parking du Luiset durant ce conseil.

A ce jour, nous avons des bribes d'information, glanées à droite et à gauche et l'information sortie ce début d'après-midi sur le site de la commune ne nous apporte pas de précisions suffisantes quant à la promesse « d'assurer que l'intérêt général est garanti pour l'avenir. »

Ce projet a été construit avec rigueur tout au long du mandat précédent par la majorité, mais aussi l'opposition, les professionnels de santé, l'association La Chaumière, et les partenaires institutionnels. Ce projet a fait l'objet d'une enquête publique dont l'avis rendu était favorable. Ce projet fait aujourd'hui l'objet de tractations, négociations sans aucune information partagée entre les acteurs et avec les habitants.

Cela nous inquiète car le projet du Luiset est un projet global répondant à plusieurs besoins des habitants de notre commune. Il s'agit de logements en location ou accession à visée sociale ou libre, d'un habitat partagé ajusté aux besoins de résidents avec troubles cognitifs et d'une offre de service de soins adaptés à notre population vieillissante. Les professionnels de santé l'ont bien relevé dans leur courrier, que je vais citer : « Au-delà de la future maison de santé pluridisciplinaire au sein de la maison des Tilleuls – dimensionnée en conséquence – et de la réponse urgente aux besoins de soins de la population, ce projet répond également à des enjeux majeurs pour la commune :

- attirer et maintenir de nouvelles familles grâce aux logements prévus, permettre des installations à des primo-accédants,
- soutenir les plus vulnérables avec le développement de la Petite Chaumière et des logements à visée sociale et mixte,
- préserver les services publics et les écoles,
- soutenir la dynamique démographique du territoire,
- garantir à long terme une offre de soins de proximité beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui grâce à l'augmentation très significative des professionnels de santé pouvant être accueillis dans les futurs locaux réhabilités des Tilleuls. »

Quels sont, parmi ces besoins, ceux qui vous paraissent anecdotiques ?

Votre premier acte politique est la remise en cause de ce projet, avec des conséquences juridiques et financières importantes pour la commune.

Vous avez déclaré durant la campagne que « l'excédent budgétaire est une force mais ne doit pas être synonyme d'immobilisme. » Vous héritez d'une situation financière saine et vos premières décisions grèvent le budget communal de près de 50 k€ d'augmentation d'indemnités de mandat, peut-être bientôt de centaines de k€ de frais d'indemnisation des études engagées et de contentieux à venir.

Dans le Dauphiné Libéré du 17 avril vous indiquiez votre méthode pour couvrir l'augmentation du montant des indemnités : « régler tous les contentieux actuels avec les habitants et éviter d'en avoir de nouveaux. »

Quelle est votre évaluation financière des désengagements envisagés ?

Vous avez aussi déclaré que « l'instabilité des effectifs coûte » et que « vos compétences managériales aideront à améliorer la gestion du personnel de la commune ». Ce projet finalisé a nécessité des heures de travail et son aboutissement était une satisfaction aussi pour les agents. La reprise des études, les négociations à venir, les contentieux à instruire, ... représentent une charge de travail importante qui ne pourra pas être mobilisée par ailleurs, pour des projets promis pendant votre campagne.

Vous nous avez promis du coeur et du bon sens, nous ne retrouvons là, ni l'un, ni l'autre.

L'absence d'espaces de débat, de concertation et de co-construction, dans lesquels nous pourrions nous inscrire, réduit à néant les possibilités de dialogue constructif. Notre seul espace d'expression est le conseil municipal et pour un projet d'une telle ampleur, cela est d'autant plus préjudiciable.

Vous m'avez dit lors de notre unique entretien que le projet du Luiset serait présenté à l'ensemble des élus. Nous n'avons pas été conviés, l'avez vous été de votre côté, vous élus de la majorité ? Nous avons travaillé une note de synthèse selon l'état de nos connaissances, que nous tenons à disposition.

M. le Maire, nous souhaitons connaître ce soir votre position sur ce projet avant d'informer de façon détaillée les habitants de notre commune.